

<b>RUBRIQUES DEVANT FIGURER AU RAPPORT D'ACTIVITE</b>	
<b>I/ACTIVITES ET RESULTATS</b>	
<b>1) Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société</b>	
Une brève description de l'activité de la société au cours du dernier exercice	X
La situation et les performances de la société au cours du dernier exercice	XX
Description des principaux risques auxquels la société est confrontée	X
Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées	X
Description des objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement de la société vis-à-vis de la concurrence	XX
Les résultats de l'activité et son évolution	XX
<b>2) L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années</b>	
<b>4) Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi</b>	X
<b>5) Evolution prévisible et perspectives d'avenir (indication des données chiffrées sur 3 ans)</b>	X
<b>6) Activité en matière de recherches et développement</b>	X
<b>7) Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers</b>	X
<b>II/ PARTICIPATIONS</b>	
<b>1) L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle</b>	X
<b>2) Les prises de participation ou les aliénations</b>	X
<b>III/ ACTIONNARIAT</b>	
<b>1) Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote</b>	X
<b>2) Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale</b>	X
<b>3) Le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération</b>	X
<b>IV/ ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	
<b>1) Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du conseil de surveillance</b>	X
<b>2) Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction</b>	X
<b>3) Rôle de chaque organe d'administration et de direction</b>	X
<b>4) Comités spéciaux et rôle de chaque comité</b>	X
<b>V/ LE TITRE EN BOURSE</b>	
<b>1) L'évolution des cours de bourse et de transactions depuis la dernière assemblée générale</b>	X
<b>2) Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés</b>	X
<b>VI/ AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
<b>1) Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats</b>	X
<b>2) Le tableau d'évolution, des capitaux ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices</b>	X
<b>VII/ CONTRÔLE DES COMPTES</b>	
<b>Le cas échéant, rapport du comité d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire aux comptes</b>	X
<b>VIII/ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	
<b>L'intéressement du personnel, la formation et toute autre forme de développement du capital humain</b>	X
<b>IX/ ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE</b>	
<b>Définition et objectifs de la société en matière de contrôle interne et de gestion des risques financiers (avec une description des activités et procédures de contrôle mises en place)</b>	X



الشركة الدولية للايجار المالي  
Compagnie Internationale de Leasing

# Rapport Annuel 2015



# SOMMAIRE

	PAGE
<b>1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT</b>	<b>3</b>
<b>A- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>3</b>
<b>B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE</b>	<b>3</b>
<b>C- LA PRODUCTION DE LA CIL</b>	<b>4</b>
<b>D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS</b>	<b>5</b>
<b>E- LE REFINANCEMENT</b>	<b>5</b>
<b>F- LES RÉSULTATS</b>	<b>6</b>
<b>G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES</b>	<b>7</b>
<b>H- PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR</b>	<b>7</b>
<b>I- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES</b>	<b>9</b>
<b>2- PARTICIPATION</b>	<b>10</b>
<b>A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE</b>	<b>10</b>
<b>B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS</b>	<b>10</b>
<b>3- ACTIONNARIAT</b>	<b>10</b>
<b>4- OPÉRATION DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES</b>	<b>11</b>
<b>5- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>12</b>
<b>A- RÈGLES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>12</b>
<b>B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION</b>	<b>12</b>
<b>C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ</b>	<b>13</b>
<b>6- LE TITRE EN BOURSE</b>	<b>14</b>
<b>7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS</b>	<b>14</b>
<b>8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>16</b>
<b>9- CONTRÔLE DES COMPTES</b>	<b>17</b>
<b>10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>17</b>
<b>A- LES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>17</b>
<b>B- LA POLITIQUE SOCIALE</b>	<b>17</b>
<b>11- LE CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>18</b>





# I- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

## A- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- ❖ Dénomination : Compagnie Internationale de Leasing
- ❖ Forme Juridique : Société Anonyme
- ❖ Nationalité : Tunisienne
- ❖ Capital Social : 25.000.000 dinars divisé en 5.000.000 actions de 5 dinars de nominal entièrement libérées.
- ❖ Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis
- ❖ Téléphone : 71 33 66 55
- ❖ Fax : 71 33 70 09
- ❖ E-mail : [cil.tunis@cil.fin.tn](mailto:cil.tunis@cil.fin.tn)
- ❖ Registre de Commerce : B1129231997
- ❖ Matricule Fiscal : 381878SAM000
- ❖ Site web : [cil.fin.tn](http://cil.fin.tn)

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006..

## B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE

Le secteur du leasing a connu au cours de 2015 une amélioration au niveau de son rythme de croissance malgré le fléchissement de l'activité dans les principaux secteurs de l'économie.

C'est ainsi que, les mises en force du secteur du leasing ont augmenté de 7,1% en 2015 passant de 1 614 MD en 2014 à 1 729 MD en 2015.

Dans ce cadre, la CIL occupe la cinquième place dans les mises en force du secteur avec une part de marché de 12%.

L'encours financier des sociétés de leasing a connu une croissance de 10,3% et a atteint 3 166,5 MD à fin 2015 contre 2 870 MD à fin 2014 et 2 601 MD à fin 2013.

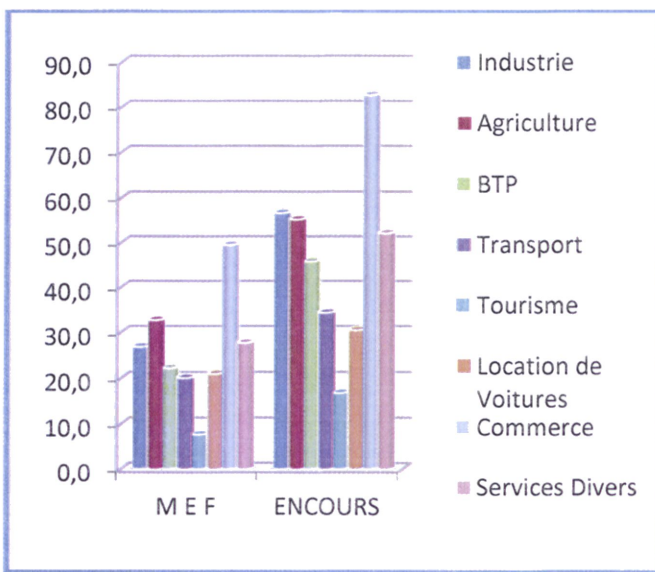


## C- LA PRODUCTION DE LA CIL

Les mises en force ont atteint 207,8 MD au cours de l'année 2015 contre 199,8 MD au cours de l'année 2014, soit une augmentation de 8 MD (4%)

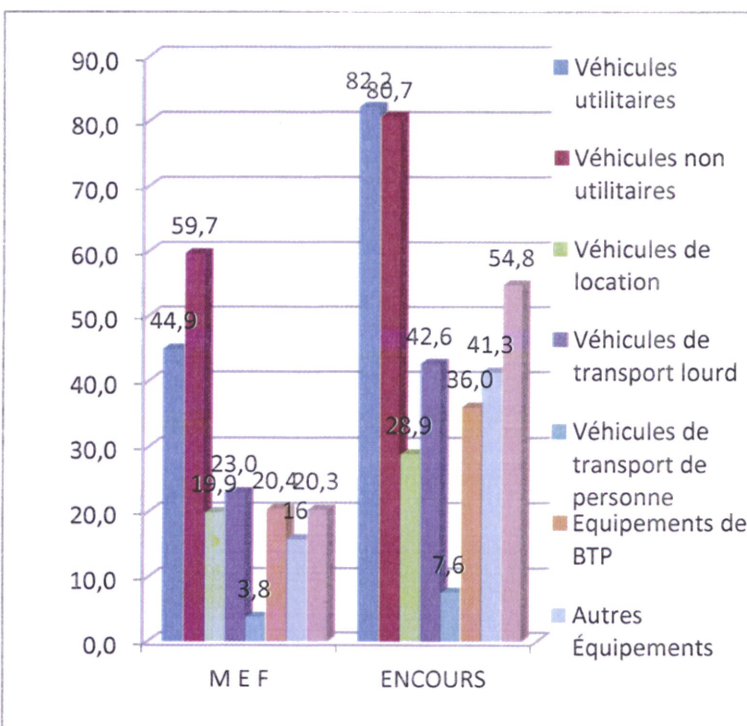
L'encours financier est passé de 344,4 MD à fin 2014 à 374,1 MD à fin 2015, soit une augmentation de 29,7 MD (8,6%).

La répartition sectorielle des interventions de la CIL est la suivante :



SECTEURS	MEF	ENCOURS
Industrie	26,8	56,6
Agriculture	32,8	55,2
BTP	22,2	45,8
Transport	20,1	34,4
Tourisme	7,7	16,8
Location de Voitures	21,0	30,5
Commerce	49,5	82,7
Services Divers	27,7	52,1
<b>TOTAL</b>	<b>207,8</b>	<b>374,1</b>

La répartition par type de matériel est la suivante :



Type D'immobilisation	MEF	ENCOURS
Véhicules utilitaires	44,9	82,2
Véhicules non utilitaires	59,7	80,7
Véhicules de location	19,9	28,9
Véhicules de transport lourd	23	42,6
Véhicules de transport de personne	3,8	7,6
Équipements de BTP	20,4	36,0
Autres Équipements	16	41,3
Immobiliers	20,3	54,8
<b>TOTAL</b>	<b>207,8</b>	<b>374,1</b>



## LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS

Au 31/12/2015, les engagements de la CIL auprès de la clientèle de leasing se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

(en milliers de dinars)	Encours financiers	Contrat en instance de MEF	Impayés	Avances reçues	Dépôt de garantie	TOTAL
Créances courantes	365 293	829	9 731	-2 587	-25	<b>373 241</b>
Créances classées	15 396	0	17 455	-361	-150	<b>32 340</b>
Engagements hors bilan	13 598	0	0	0	0	<b>13 598</b>
<b>TOTAL</b>	<b>394 287</b>	<b>829</b>	<b>27 186</b>	<b>-2 948</b>	<b>-175</b>	<b>419 179</b>

Le total des engagements de la CIL est passé de 382,5 MD au 31/12/2014 à 419,2 MD au 31/12/2015, soit une augmentation de 9,6%.

Le ratio des créances accrochées par rapport au total des engagements est resté stable en 2014 et 2015 aux alentours de 7,7%.

Le ratio de couverture des créances accrochées par les provisions est de 68% en 2015, soit le même ratio que 2014.

## D- LE REFINANCEMENT

Pour couvrir ses besoins en ressources, la CIL a cherché à optimiser le coût de ses ressources en recourant essentiellement au marché financier tunisien et aux crédits auprès de banques tunisiennes et étrangères.

Au 31/12/2015, les emprunts et dettes rattachées se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

(en milliers de dinars)	2014	Remboursement	Utilisation	2015
Emprunts Obligataires	121 429	-37 700	54 371	138 100
Emprunts Etrangers	44 026	-1 876	16 385	58 535
Emprunts locaux (MT)	92 836	-30 942	48 000	109 894
Certificats de Leasing	31 000	-84 000	67 000	14 000
Billet de Trésorerie	17 980	-43 530	25 550	0
<b>Encours des emprunts</b>	<b>307 271</b>	<b>-198 048</b>	<b>211 306</b>	<b>320 529</b>
Intérêts courus et non échus	6 013	-6 013	7 876	7 876
<b>Emprunts et dettes rattachés</b>	<b>313 284</b>			<b>328 405</b>



## E- LES RÉSULTATS

Les intérêts et produits assimilés de leasing sont passés de 36,193 MD en 2014 à 39,758 MD en 2015, soit une évolution de 10%. Ils se répartissent comme suit :

	(en milliers de dinars)	
	2015	2014
Intérêt de leasing	36 000	32 873
Autres Intérêts & produits de leasing	3 481	3 057
Produits divers	277	263
<b>Total des intérêts et produits de leasing</b>	<b>39 758</b>	<b>36 193</b>
<b>Variation des produits réservés</b>	<b>-317</b>	<b>-315</b>
<b>Intérêts et produits de leasing (après produits réservés)</b>	<b>39 441</b>	<b>35 878</b>

Les intérêts et charges assimilées supportés au titre des ressources de financement sont passés de 19,122 MD en 2014 à 21,460 MD en 2015, soit une augmentation de 12%.

Le produit net est passé de 18,124 MD en 2014 à 19,330 MD en 2015, soit une augmentation de 8,7%. Il se détaille comme suit :

	(en milliers de dinars)	
	2015	2014
Intérêts et produits de leasing (avant var <sup>o</sup> des agios)	39 758	36 193
Intérêts & charges assimilés	-21 460	-19 122
Produits des placements	769	734
Autres Produits	263	319
<b>PRODUIT NET</b>	<b>19 330</b>	<b>18 124</b>
Variation des produits réservés	-317	-315
<b>PRODUIT NET (après produits réservés)</b>	<b>19 013</b>	<b>17 809</b>

Les charges d'exploitation sont passées de 6,081 MD en 2014 à 6,270 MD en 2015, soit une augmentation de 3,1%. En effet, les charges de personnel ont atteint 4,303 MD en 2015 contre 3,788 MD en 2014, soit une augmentation de 13,6%. Cette variation est due essentiellement à l'augmentation salariale prévue au niveau de la convention collective sectorielle, ainsi que l'effet des nouveaux recrutements effectués en 2015. En outre, les autres charges d'exploitation sont passées de 1,884 MD en 2014 à 1,527 MD en 2015, soit une baisse de 0,357 MD (-19%). Cette baisse aurait dû de 8% compte non tenu de l'effet de la contribution conjoncturelle de la CIL au profit du budget de l'Etat qui s'est élevée au cours de 2014 à 0,221 MD.

Comparées au produit net bancaire, les charges d'exploitation représentent 33,4% à fin 2015 contre 34,8% à fin 2014.

Les dotations nettes aux provisions liées à la clientèle sont passées de 1,493 MD en 2014 à 2,121 MD en 2015. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	(en milliers de dinars)	
	2015	2014
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 662	4 482
Provision collective	88	0
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	-2 605	-2 956
Encaissement sur créances radiées	-24	-33
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	<b>2 121</b>	<b>1 493</b>



Le coût de risque global (Dotations aux provisions & Agios réservés) est passé de 1,808 MD à fin 2014 à 2,438 MD à fin 2015, soit une augmentation de 34,8%.

La CIL a retenu, conformément à la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, un montant de 2,288 MD au titre de la provision collective constituée à la fin de l'exercice 2015, contre 2,2 MDT à la fin de l'exercice 2014, soit une augmentation de 4%.

Le résultat après impôts s'est élevé à 8,723 MD en 2015 contre 8,128 MD en 2014, soit une augmentation de 7,3%.

## **F- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES**

Les principaux indicateurs de performance de la société se résument comme suit :

	(En MD)				
	2011	2012	2013	2014	2015
Les mises en forces	159,3	166,6	172,8	199,8	207,8
Les créances sur la clientèle	307	316	320	344,4	374,1
Les revenus de leasing	31,1	32	34	36,2	39,8
Les créances accrochées	23,8	26,8	27,0	29,6	32,3
Les provisions et les produits réservés	19	20,8	21,6	22,3	24,4
Ratio Créances Accrochées	7%	7,3%	7,5%	7,7%	7,7%
Ratio de couverture des créances accrochées par les provisions	70,1%	69,3%	71,8%	68%	68%
Les fonds propres	46,2	51	54	58,3	63,2
Les résultats nets	8,2	9,1	8,567	8,1	8,7
Créances Accrochées – Total provisions (A)	4,8	6	5	7,3	8,0
Risque Net (A) / Fonds propres	10,3%	11,8%	10,0%	12,4%	12,6%

## **G- PRÉVISION D'ACTIVITÉS ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR**

Au cours des prochaines années, la CIL vise à consolider sa part dans le marché de leasing en renforçant son équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences.

Elle veillera, par ailleurs, au maintien de la qualité du portefeuille et à accentuer l'effort au niveau de l'activité de recouvrement afin de baisser le coût du risque sur la clientèle.

Enfin, elle continuera l'optimisation de son système d'information afin d'affiner davantage ses reportings.





L'évolution prévisible du résultat de la Compagnie durant les trois ans à venir se présente comme suit :

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Intérêts et produits assimilés de leasing	39 441	43 700	47 200	50 400
Intérêts et charges assimilées	-21 460	-23 895	-25 581	-27 519
Produits des placements	769	800	900	1 000
Autres produits d'exploitation	263	300	300	320
<b>PRODUITS NETS</b>	<b>19 013</b>	<b>20 905</b>	<b>22 819</b>	<b>24 201</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	4 303	4 700	4 980	5 280
Dotations aux amortissements	441	460	500	500
Autres charges d'exploitation	1 527	1 800	1 950	2 100
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 270</b>	<b>6 960</b>	<b>7 430</b>	<b>7 880</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>12 742</b>	<b>13 945</b>	<b>15 389</b>	<b>16 321</b>
Dotations nettes aux prov et résult des créances radiées	2 121	2 000	2 150	2 400
Dotations nettes aux autres provisions	-77	0	0	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 698</b>	<b>11 945</b>	<b>13 239</b>	<b>13 921</b>
Autres gains ordinaires	305	10	50	50
Autres pertes ordinaires	-107	0	0	0
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>10 897</b>	<b>11 955</b>	<b>13 289</b>	<b>13 971</b>
Impôt sur les bénéfices	-2 174	-2 391	-2 658	-2 794
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORD APRES IMPOT</b>	<b>8 723</b>	<b>9 564</b>	<b>10 631</b>	<b>11 177</b>



## H- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES

L'état de réalisation des prévisions annoncées de l'exercice 2015 se présente comme suit :

	<b>2015 (R)</b>	<b>2015 (P)</b>	<b>ECART</b>	<b>COMMENTAIRE</b>
Intérêts et produits assimilés de leasing	39 441	39 510	-69	Un écart non significatif (-0,2%)
Intérêts et charges assimilées	-21 460	-21 403	-57	Un écart non significatif (0,3%)
Produits des placements	769	760	9	
Autres produits d'exploitation	263	263	0	
<b>PRODUITS NETS</b>	<b>19 013</b>	<b>19 130</b>	<b>-117</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	4 303	4 200	103	Cette variation est due essentiellement à l'augmentation salariale prévue au niveau de la convention collective sectorielle.
Dotations aux amortissements	441	441	0	
Autres charges d'exploitation	1 527	1 485	42	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 270</b>	<b>6 126</b>	<b>144</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>12 742</b>	<b>13 004</b>	<b>-262</b>	
Dotations nettes aux prov et résult des créances radiées	2 121	1 930	191	Cette augmentation est due à l'augmentation du risque de défaut des clients.
Dotations nettes aux autres provisions	-77	5	-82	Cette reprise concerne le montant de la provision pour risques et charges constatée suite à la notification du résultat du contrôle fiscal et social.
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 698</b>	<b>11 069</b>	<b>-371</b>	
Autres gains ordinaires	305	311	-6	
Autres pertes ordinaires	-107	-130	23	
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>10 897</b>	<b>11 250</b>	<b>-353</b>	
Impôt sur les bénéfices	-2 174	-2 250	76	La baisse du résultat a été accompagnée par une baisse du montant de l'impôt à payer.
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORD APRES IMPOT</b>	<b>8 723</b>	<b>9 000</b>	<b>-277</b>	

**2015 (R)** : il s'agit des réalisations de l'exercice 2015 en (mDt)

**2015 (P)** : il s'agit des prévisions de l'exercice 2015 en (mDt)



## 2- PARTICIPATION :

### A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE

Les participations significatives restent celles souscrites au capital de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse et au capital de la CIL SICAR, société d'investissement à capital risque. En effet, la CIL détient en 2015, respectivement, 98,76% et 99,99% de leurs capitaux.

### B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS

Les portefeuilles titres de participation et immobilisés sont passés de 19,727 MD à fin 2013 à 20,706 MD à fin 2014 et à 22 597 à fin 2015.

Les acquisitions de participations, souscrites dans le cadre des dégrèvements fiscaux financiers, se sont élevées au cours de 2015 à 3,835 MD. Les cessions de participations se sont élevées, en outre, à 1,944 MD.

Ces nouvelles participations peuvent s'analyser comme suit :

- ⇒ Un montant de 3,030 MD a été souscrit avant juin 2015 afin de servir nos engagements au titre du dégrèvement financier sur l'impôt de l'exercice 2014 ;
- ⇒ Un montant de 0,805 MD a été souscrit au cours du deuxième semestre 2015 au titre dégrèvement d'impôt de l'exercice 2015.

## 3- ACTIONNARIAT :

Au 31 décembre 2015, le capital social de la Société est composé ainsi :

➤ Nombre d'actions	5 000 000
➤ Nombre de droits de vote	4 800 545

Le nombre de droits de vote s'élève au 31 décembre 2015 à 4 800 545 droits vu que la société détient 199 455 titres de ses actions propres.

Tout actionnaire détenant 10 actions ou plus peut assister à l'assemblée générale de la Société ou se faire représenter en vertu d'une procuration.



Les principaux actionnaires détenant plus de 5% du capital, à fin décembre 2015, se présentent comme suit :

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>NOMBRE D'ACTION</b>	<b>% du capital</b>
Société Générale Financière –SICAF	1 001 266	20,03%
Tunisian Travel Service	563 050	11,26%
Bouaziz Habib	522 093	10,44%
La Société Touristique OCEANA	453 999	9,08%
TTS Financière	406 950	8,14%

#### **4- CONDITION ET DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES**

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale du 22 mai 2014 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de régulariser leurs cours sur le marché.

Les conditions de rachat se présentent comme suit :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2016.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

Par ailleurs, la société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	<b>Nombre</b>	<b>Coût</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	188 029	2 841 643
Achats de l'exercice	11 426	158 600
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	199 455	3 000 243

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2015, 3,99% du capital social.



## **5- ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION**

### **A- RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La société est administrée par un conseil composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.

La durée des fonctions d'administrateurs est de trois années renouvelables pour la même période. Tout membre est rééligible.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire à charge de ratification par la prochaine assemblée générale. Lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent immédiatement convoquer l'assemblée générale ordinaire pour combler l'insuffisance.

### **B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Le conseil d'administration nomme parmi ses membres et pour la durée qu'il détermine un Président Directeur Général. Il a pour mission de présider les réunions du Conseil et des Assemblées Générales. Il a en outre la responsabilité de la direction générale de la société.

Le conseil peut, pour assister le Président Directeur Général lui adjoindre, soit un de ses membres soit un mandataire choisi en hors des administrateurs.

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans le cadre de l'objet de la société, à l'exception des seuls actes et opérations réservés à l'Assemblée Générale par les lois et les statuts, et ce pour représenter, gérer, diriger la société, en être garant et la développer.

L'actuel conseil est composé comme suit :

- ❖ **President**
  - Mr Mohamed BRIGUI
- ❖ **Membres**
  - Mme Héla BRIGUI HAMIDA, représentante de la Société Générale Financière
  - Mr Raouf NEGRA, représentant de la Société Tunisian Travel Service
  - Mme Myriam BRIGUI HAJ TAIEB, représentante de la Société Touristique OCEANA
  - Mr Khaled BEN HASSINE, représentant les intérêts des actionnaires minoritaires
  - Mr Habib BOUAZIZ
  - Mr Walid ZAHEG, membre indépendant
  - Mr Afif BEN YAHIA, membre indépendant
  - Mr Skander KAMOUN



## C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ

La société est dotée des comités suivants :

### ① Un comité permanent d'audit interne

Composé de :

- ❖ **President**
  - Mr Walid ZAHEG
- ❖ **Membres**
  - Mr Raouf NEGRA
  - Mme Héla BRIGUI HMIDA

Ce comité veille à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place, assure le suivi des travaux de contrôle etc...

### ② Un comité exécutif de crédit

Composé de :

- ❖ **Président**
  - Mr Mohamed BRIGUI
- ❖ **Membres**
  - Mr Habib BOUAZIZ
  - Mr Skander KAMOUN

Ce comité examine l'activité de financement, propose au conseil la révision de la politique de crédit, donne son avis sur certains crédits (dont le montant dépasse 5% des fonds propres ...).

### ③ Un comité des risques

Composé de :

- ❖ **Président**
  - Mr Afif BEN YAHIA
- ❖ **Membres**
  - Mr Khaled BEN HASSINE
  - Mme Myriam BRIGUI HAJ TAIEB

Ce comité assure la gestion et la surveillance de tous les risques et le suivi du respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

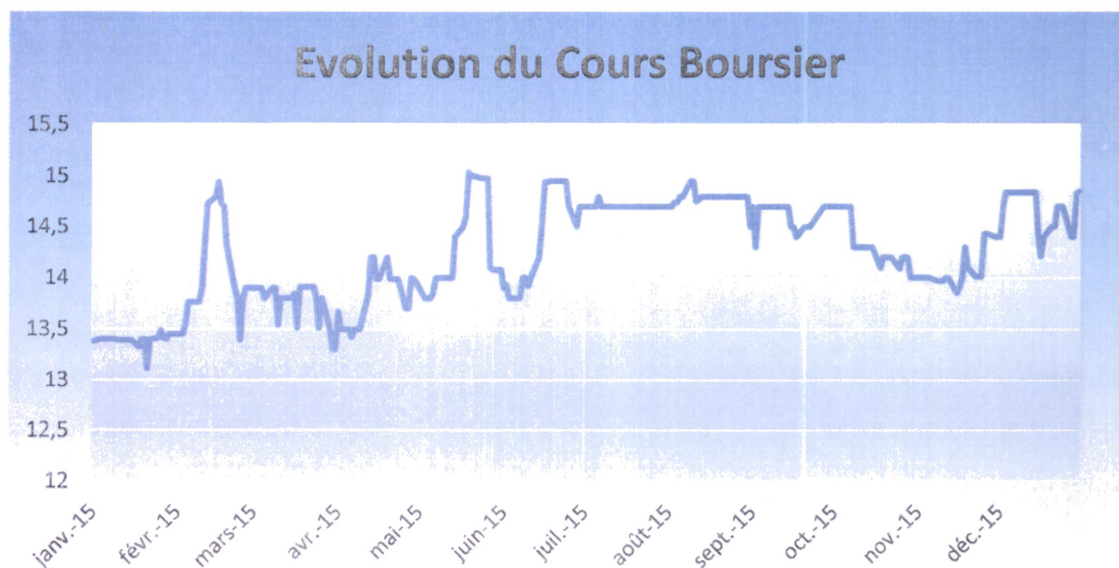


## 6- LE TTRE EN BOURSE

Suite aux augmentations de capital successives et à l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action CIL de 10 dinars à 5 dinars l'une, le nombre d'actions CIL négociées sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières s'élève au 31/12/2015 à 2 062 726 actions, la capitalisation boursière est passée de 77,9 MD à fin 2012, à 70 MD à fin 2013, à 66,950 MD à fin 2014 et à 74,250 MD à fin 2015.

Ainsi, le cours boursier de la CIL a connu une tendance haussière au cours de 2015 à l'exception de la baisse constatée au cours du mois novembre de l'année. Le cours de clôture à fin décembre 2015 s'élève à 14,85 DT contre 13,39 DT à fin décembre 2014.

L'évolution du cours boursier de l'action CIL se présente comme suit :



## 7- L'AFFECTION DES RÉSULTATS

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.



Les bénéfices distribuables conformément aux statuts s'élèvent à 11 376 802 DT, soit :

<b>RESULTAT NET 2015</b>	<b>8 722 616</b>
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)	1 857 391
Réserves de réinvestissement devenues libres (distribuables en franchise de R/S)	1 944 010
<b>Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S)</b>	<b>3 801 401</b>
<b>Report à nouveau (soumis à la R/S)</b>	<b>3 811 785</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 335 802</b>
<b>Dotation au fonds social</b>	<b>-300 000</b>
<b>Réserves pour Réinvestissements exonérés</b>	<b>-4 659 000</b>
<b>SOLDE A AFFECTER</b>	<b>11 376 802</b>

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.





## 8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 447 865</b>	<b>1 750 000</b>	<b>12 070 000</b>	<b>1 318 727</b>	<b>265 639</b>	<b>(979 927)</b>	<b>9 108 340</b>	<b>50 980 644</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 mai 2013		52 135		4 924 000	200 000	3 932 205		(9 108 340)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012						(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(1 386 835)		(1 386 835)
Encaissement dividendes sur actions propres						61 477			61 477
Divers					(81 141)				(81 141)
Résultat net de l'exercice 2013								8 566 851	8 566 851
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>1 750 000</b>	<b>16 994 000</b>	<b>1 437 586</b>	<b>509 320</b>	<b>(2 366 762)</b>	<b>8 566 851</b>	<b>54 390 996</b>
Affectations des bénéfices "A.G.O du 22 mai 2014"				4 560 000	300 000	3 706 851		(8 566 851)	0
Autres Affectations décidées "A.G.O du 22 mai 2014"			(1 750 000)	(1 112 160)		2 862 160			0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(474 881)		(474 881)
Encaissement dividendes sur actions propres						127 963			127 963
Divers					(81 380)				(81 380)
Résultat net de l'exercice 2014								8 128 100	8 128 100
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>0</b>	<b>20 441 840</b>	<b>1 656 206</b>	<b>3 456 294</b>	<b>(2 841 643)</b>	<b>8 128 100</b>	<b>58 340 797</b>
Affectations des bénéfices "A.G.O du 15 mai 2015"				4 290 000	300 000	3 538 100		(8 128 100)	0
Autres Affectations décidées "A.G.O du 15 mai 2015"				(2 279 060)		2 279 060			0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(158 600)		(158 600)
Encaissement dividendes sur actions propres						145 722			145 722
Divers					(83 470)				(83 470)
Résultat net de l'exercice 2015								8 722 616	8 722 616
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>0</b>	<b>22 452 780</b>	<b>1 872 736</b>	<b>5 669 176</b>	<b>(3 000 243)</b>	<b>8 722 616</b>	<b>63 217 065</b>



## 9- CONTRÔLE DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire a désigné les deux commissaires aux comptes suivants, remplissant les conditions légales requises, qui ont mandat de vérifier, sous leur responsabilité, la régularité des états financiers de la société et leur sincérité conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- ❖ **Financial Auditing & Consulting**  
Avenue Mongi Slim El Menzah 5, 2087 Ariana
- ❖ **DELTA CONSULT**  
Immeuble Saadi, Tour CD, 2ème étage, Appartement 7 & 8, El Menzah 4, 1082 Tunis

## 10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### A- LES RESSOURCES HUMAINES.

Le personnel de la CIL est passé de 81 personnes en 2014 à 92 personnes en 2015, réparti comme suit :

	2014	Départ	Recrutement	2015
Cadres	63	0	11	74
Agents d'exécution	17	1	0	16
Agents de service	1	0	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>92</b>

La CIL a ouvert en 2015 deux nouvelles agences à Ben Arous et à Béja visant ainsi à renforcer sa présence dans le sud de la capitale Tunis et l'Ouest de la Tunisie.

### B- LA POLITIQUE SOCIALE

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale de la société, notamment à travers :

- 1- La mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence.
- 2- La motivation et la fidélisation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un Fonds Social alimenté par les bénéfices de la société et qui permet d'octroyer un ensemble de prêts et d'alimenter les fonds de l'amicale CIL, créée pour subventionner les œuvres sociales réalisées au profit du personnel.
- 3- L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ceci à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription d'un Compte Épargne Action (C.E.A.).



## 11- LE CONTRÔLE INTERNE

La CIL a mis en place un ensemble de procédures de contrôle interne de nature à minimiser les différents risques auxquels elle est exposée.

L'objectif de la Compagnie est ainsi, de disposer en premier lieu d'un système de contrôle interne efficace permettant de réviser périodiquement les procédures appliquées et d'apprécier leur efficacité par rapport à l'évolution de l'activité en contrôlant leur bonne application. Ce système vise principalement les objectifs suivants :

- ✦ S'assurer que les opérations réalisées par la Compagnie sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires, et sont conduites de façon prudente et appropriée en accord avec la politique arrêtée par la Direction ;
- ✦ Assurer la protection et la sauvegarde des actifs de la Compagnie contre les risques inhérents à l'organisation et à l'activité de leasing, notamment les risques liés aux irrégularités, erreurs et fraudes qui pourraient survenir ;
- ✦ Garantir l'obtention d'une information financière complète, fiable, en accord avec les règles prévues, et dans les délais requis.

La CIL ayant un seul produit « le leasing » peut être exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Elle peut être exposée, aussi, à d'autres types de risques tels que le risque de taux, le risque de liquidité et le risque opérationnel. Pour ces raisons, tous les organes de gouvernance de la Compagnie veillent à garantir la compatibilité des risques pris, avec les objectifs de performance et de rentabilité, ainsi que les règles prudentielles. Ils veillent ainsi à :

- ✦ S'assurer que tous les risques auxquels la Compagnie est confrontée sont bien identifiés et couverts ;
- ✦ Identifier, recenser, quantifier et analyser les risques liés à l'activité de la Compagnie ;
- ✦ Mesurer les résultats et les performances et définir la matrice risques-rentabilité.

Afin de remédier au risque de crédit, la préoccupation majeure des activités de l'audit interne est de contrôler les dossiers commerciaux et les procédures d'octroi des crédits. Il s'agit donc de contrôler et de revoir les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différents responsables autorisés et impliqués dans la gestion du risque de crédit (approbation, engagement, désengagement). Ce risque est contrôlé, aussi, à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

La CIL est, en outre, exposée au risque de taux du fait qu'une partie de ses emprunts sont à taux variable, alors que ses emplois sont pour leur majorité à taux fixe. Dans ce cadre, la CIL a prévu au niveau de ses nouveaux contrats de leasing des clauses permettant de réviser le montant des intérêts facturés au client en fonction du changement du TMM, afin de limiter les risques d'une variation importante du TMM. Par ailleurs, la compagnie gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité mentionné ci-dessous tout en maintenant une politique prudente en terme d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client.



Le risque de liquidité s'entend comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances. La maîtrise de ce risque consiste à contrôler la durée moyenne, aussi bien, des emplois que des ressources, et ce, en s'assurant que le remboursement des crédits est plus court que le remboursement des emprunts.

Pour la gestion du risque opérationnel, le conseil d'administration de la CIL a procédé, au cours de l'exercice 2012, à la constitution d'un comité ad hoc appelé « Comité des Risques » afin d'analyser et de surveiller l'exposition de la Compagnie à tous les risques qui lui sont inhérents, y compris les risques opérationnels.

Ce comité assure, ainsi, la conception et la mise à jour de la stratégie de gestion des risques au sein de la CIL, et ce, en collaboration avec le responsable de l'organisation chargé de la surveillance et du suivi des risques.

Par ailleurs, pour la maîtrise des risques opérationnels, des contrôles préventifs ont été inclus dans les applications informatiques, notamment le logiciel qui traite les opérations de leasing au sein de la Compagnie. Ces contrôles sont bloquants quand le risque maximum toléré est atteint et l'opérateur ne peut passer à l'opération suivante que si toutes les conditions requises sont satisfaites.

La cohérence et l'efficacité de l'ensemble de ces moyens sont contrôlées par la Direction Générale et sont suivis via un système d'autocontrôle, réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, et exercé par chaque responsable dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de la maîtrise de ses risques opérationnels, la CIL a procédé à l'élaboration d'un plan de continuité d'activité « PCA », visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face les chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire, des prestations de services essentielles puis la reprise planifiée des activités. A ce titre, le document définitif du « PCA » a été livré et approuvé en 2013 et l'implémentation du Plan Système Informatique « PSI » a été finalisée en 2014 à travers l'acquisition du matériel nécessaire et la mise en place de la nouvelle architecture informatique.

Notons, enfin, que tous ces contrôles instaurés sont consignés dans les textes des procédures (Manuel de procédures, Structures organisationnelles et Fiches de fonction) et/ou intégrés dans les logiciels informatiques.

